



Aménagement #Agriculture urbaine

Initiative n°6

La micro-ferme urbaine des Girondins



Lyon (69)

Mise en activité en 2020

#Production

#Circuit court

#Pédagogie

#Expérimentation

#Préfiguration

La micro-ferme urbaine des Girondins répond aux objectifs de deux projets d'aménagement innovants au cœur de la ZAC des Girondins, dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon. D'une part, l'aménagement d'un espace d'occupation temporaire, la Halle Girondins, gérée par la SERL et Plateau Urbain, héberge différentes structures culturelles, artistiques et de l'ESS, avec la volonté de tisser des liens avec les habitants du quartier en leur proposant un lieu végétalisé ouvert et animé. Conçu et cultivé par Ma Ville Verte, avec le soutien de la SERL et d'Alliade Habitat, cet espace de maraîchage urbain est un lieu de production agricole écologique en pleine ville, permettant également d'animer des ateliers et des événements autour de la transition écologique et de l'alimentation durable. D'autre part, cette micro-ferme offre une préfiguration sociale et technique à la future ferme urbaine intégrée sur le toit de la résidence qui sera construite en 2023 sur l'îlot 6 de la ZAC des Girondins.

Le projet "Habiter une ferme urbaine" est à l'origine d'une recherche scientifique portée par une thèse en architecture dont la vocation est de projeter les configurations favorables à la cohabitation entre les pratiques agricoles urbaines et les logements. L'opération est portée par Alliade Habitat, en collaboration avec les signataires de la Chaire Habitat du futur, l'ENSA Lyon, l'agence d'architecture Tangram et Ma Ville Verte.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Métropole du Grand-Lyon, Groupe SERL, Alliade Habitat, Ma Ville Verte

ACTEURS ET PARTENAIRES : Plateau Urbain, Chaire Habitat du futur, Tangram Architectes, TVK, BASE, ENSA Lyon, TRIBU, LASA, Les Grands Ateliers

COÛTS : non précisé

SURFACE : 500 m² de surface de maraîchage opérationnelles, 1 000 m² en projet

PRATIQUE CULTURALE : agriculture écologique hors-sol en bac avec 3 espaces de cultures différenciées (techniques de maraîchage écologiques) et en hydroponie

TYPE DE PRODUCTION : fruits, légumes, plantes aromatiques, fleurs comestibles





Éléments clés de la démarche

Alimentation

La vente de la production de la micro-ferme aux habitants du quartier permet la distribution en circuits courts de légumes sains et savoureux.

Les visiteurs peuvent également découvrir une large diversité de variétés de plantes maraîchères y compris des variétés locales et anciennes au fil des saisons et en lien avec des producteurs et agriculteurs de la région.

Economie

Les investissements et coûts d'aménagement sont financés par Alliade Habitat (matériel), la SERL met gracieusement à disposition le terrain, et les frais de fonctionnement et de gestion, ainsi que les fournitures et consommables sont financés par Ma Ville Verte.

La vente hebdomadaire sur place des légumes et plantes potagères en circuit très court aux usagers de la Halle des Girondins et aux habitants du quartier permet de dégager un revenu finançant les frais d'exploitation et un demi Equivalent Temps Plein sur la micro-ferme.



Des prestations complémentaires d'accueil de publics et d'animations d'ateliers étaient prévues en 2020, mais en raison du contexte sanitaire ont été reportées à la saison 2021.

Pédagogie

Cet espace vert démonstrateur et innovant d'agriculture urbaine s'inscrit dans un quartier en plein réaménagement.

Des ateliers de formation à l'agriculture urbaine écologique et de sensibilisation sont prévus sur un espace de jardinage collectif dès l'ouverture au public du site en 2021.

Social

Un des objectifs de ce projet est de créer du lien social et de développer une culture du vivre ensemble dans le quartier, notamment entre les habitants de longue date du quartier et les nouveaux arrivants. Les marchés hebdomadaires, les rencontres culturelles et les divers ateliers en lien avec les autres structures de la Halle Girondins viendront renforcer cette dynamique en 2021.

Environnement

Le projet vient revégétaliser un site urbain industriel très minéral, permettant un retour de la biodiversité sur ce site. De nombreux insectes pollinisateurs ont fait leur réapparition dès la floraison des plantes du potager en été.

Sur les principes et les méthodes inspirés

de l'agroécologie et de la permaculture, les cultures potagères sont réalisées en bacs, pour éviter la contamination des légumes par des éléments polluants présents dans le sol de cet ancien site industriel.

Le projet est un démonstrateur de différentes techniques d'agriculture hors-sol en se basant sur une logique de récupération de matériaux et de déchets verts produits par la ville (tant pour les contenants de culture que pour les substrats), dans une dynamique vertueuse de recyclage et de réemploi.

Trois espaces de cultures différenciées permettent de comparer les avantages et les inconvénients de chacune de ces techniques de cultures hors sol, dans une démarche d'expérimentation agronomique.

Le choix de variétés potagères, paysannes, locales, rustiques et non hybrides permettent de favoriser la biodiversité cultivée et la diffusion de la connaissance sur ces variétés non standardisées.

L'entretien et la gestion du potager sont écologiques, sans aucun intrant chimique. La culture bio intensive permet d'obtenir des rendements importants sur de petites surfaces de culture.

Une attention particulière est portée sur la gestion de la fertilisation organique et de l'irrigation dans le but de préserver les ressources en eau, particulièrement en ville où celles-ci sont limitées.



Traduction opérationnelle

Gouvernance

La gestion opérationnelle de la micro-ferme est assurée par Ma Ville Verte.

Le comité de pilotage du projet est composé de :

- la SERL (aménageur de la ZAC et propriétaire du foncier) ;
- Métropole du Grand Lyon (conçède l'aménagement de la ZAC) ;
- Alliade Habitat (financeur et maître d'Ouvrage du futur projet de l'Îlot 6) ;
- Plateau Urbain (gestionnaire du site temporaire) ;
- Ma Ville Verte (conception et exploitation de la micro-ferme, co-conception du projet de l'Îlot 6) ;
- Tangram et Chaire Habitat du futur "Habiter une ferme urbaine" (co-conception architecturale du projet de l'Îlot 6).

Montage juridique et foncier

Une convention d'occupation temporaire à titre gratuit a été délivrée par la SERL pendant 2 ans à Ma Ville Verte.

Le modèle économique des micro-fermes est hybride :

- ventes de la production de la ferme en circuits courts ;
- prestations de services (animations des jardins potagers collectifs et formations en maraîchage urbain) ;

Ce modèle hybride préfigure les hypothèses de modèles économiques pour la future ferme urbaine de l'Îlot 6.

Problématiques techniques

Etant situé sur un ancien site industriel très minéral, les problématiques liées à la pollution et à l'imperméabilité de sols artificialisés depuis 200 ans ont contraint de concevoir un espace maraîcher en culture hors-sol afin d'éviter les risques

de contamination des légumes aux métaux lourds. Ces problématiques ont également contraint de réaliser des aménagements de drainage pour permettre l'infiltration des eaux pluviales et éviter les risques d'inondation.

L'occupation temporaire du site entraîne une problématique de pérennité ayant conduit à réfléchir à l'aménagement d'un espace facilement réversible et déplaçable à coûts maîtrisés.

L'absence de végétation sur le site augmente fortement la chaleur sur la parcelle et occasionne des contraintes quant à l'implantation d'un espace maraîcher. Suite à la mise en cultures, le retour de la biodiversité a été favorisé et a permis un retour de la faune et de la flore sauvage sur cet espace très artificialisé et minéral.

Alliade Habitat, bailleur social, doit projeter son activité patrimoniale sur le long terme. Au-delà de la démarche RSE qui innerve ce projet, c'est avant tout notre réflexion pour préfigurer l'habitat de demain et son insertion pérenne dans la ville qui est en marche à travers cette expérimentation. Toutefois, imaginer un écosystème local et durable, illustré par un « paysage comestible » devant permettre une meilleure alimentation de nos clients locataires, fait partie intégrante de notre responsabilité sociétale.

Frédéric Rolland, Directeur de la Stratégie Patrimoniale et du Développement Immobilier, Alliade Habitat

La SERL a souhaité lancer une expérience d'occupation temporaire sur ce site des Girondins afin de préfigurer des usages de centralité, d'animation et de lien social, qui seront pérennisés dans les futurs équipements livrés dans le projet urbain (place centrale, centre socio culturel, ferme urbaine). Le caractère temporaire de l'expérience a nécessité une réactivité importante dans sa mise en œuvre afin de lui permettre de se développer et d'atteindre ses objectifs de préfiguration sur un temps court.

Après 6 mois d'implantation, la micro ferme et la vente de sa production sont identifiés par les habitants. Une extension du potager et la proposition d'ateliers de sensibilisation, vont permettre de concrétiser l'intérêt de cette expérience.

Laurence Chatillon, Chef de projet, Groupe SERL

Le projet de l'Îlot 6 expérimente une nouvelle manière d'habiter à proximité de pratiques agricoles en ville. Il introduit des ambiances de vies positives conduites par les cinq sens et influence la sensibilité et le vécu des habitants.

Rémi Junquera, architecte DE doctorant salarié, Tangram Architectes - Chaire Habitat du Futur



Conseil et retour d'expériences

Le projet s'est mis en oeuvre dans un contexte particulier de crise sanitaire, avec une intermittence de confinements. Ceci a occasionné du retard et de l'incertitude dans la réalisation du projet.

Cette problématique a pu être corrigée au prix de grands efforts et d'attentions portées sur la construction et la conduite des cultures dans une période de l'année déjà avancée dans l'été.

Une bonne concertation avec les différentes parties prenantes a été primordiale pour coordonner au mieux le projet et développer tout son potentiel.

En savoir plus

- **Anaïs Jeantet**, Dirigeante de Ma Ville Verte, anaïs.jeantet@mavilleverte.fr ;
- **Matthieu Arar**, Directeur technique et formations de Ma Ville Verte, matthieu.arar@mavilleverte.fr ;
- www.mavilleverte.fr.

FICHE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU BOOK D'INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE 2021 : www.ville-amenagement-durable.org/



103 Avenue du Maréchal de Saxe
69003 Lyon
contact@ville-amenagement-durable.org
04 72 70 85 59
www.ville-amenagement-durable.org

Avec le soutien de :



Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne

